

Article

« Impact du changement climatique sur les risques littoraux en Nord-Pas-de-Calais (France) »

Julien Hénique

[VertigO] *La revue électronique en sciences de l'environnement*, n° 8, 2010.

Pour citer cet article, utiliser l'information suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/045531ar>

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : info@erudit.org

IMPACT DU CHANGEMENT CLIMATIQUE SUR LES RISQUES LITTORAUX EN NORD-PAS-DE-CALAIS (FRANCE)

Julien Hénique

Chef de la division risques naturels, hydrauliques et miniers, Service Risques, Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Nord-Pas-de-Calais, rue de Tournai, BP 259, 59019 Lille, France

Résumé : Les services de l'État de la région Nord-Pas-de-Calais portent actuellement un programme d'études ambitieux destiné à apprécier les effets du changement climatique sur le littoral. Ce programme a pour origine un rapport remis en septembre 2005 au Préfet de région, rapport qui préconisait de mettre en place un suivi des effets du changement climatique sur ce risque, malgré des risques immédiats de submersions modérés. Un programme de travail a donc été proposé par la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) au Préfet en avril 2006, mettant à contribution l'ensemble des services de l'État en région. Un comité de pilotage associant dans un premier temps uniquement les services de l'État a été constitué, puis ce comité a été élargi à certains représentants de collectivités. Cet élargissement est un gage de partage de la démarche entre tous les acteurs régionaux. Une réunion d'information est à destination des élus du littoral également programmée annuellement, dans un souci de transparence du programme et dans le but de sensibiliser l'ensemble des acteurs locaux à ces phénomènes. Enfin, un contact régulier avec les collègues étrangers sur cette problématique permet de s'assurer de la cohérence de la démarche aux frontières et de partager les expériences sur ce sujet.

Mots-Clés : changement climatique, études, risques, érosion, submersion marine, Nord-Pas-de-Calais, Etat

Abstract: Nowadays, the services of the State in Nord-Pas-de-Calais region carry an ambitious program of studies aiming at appreciating the effects of climate change on the coastal region. This program is issued from a report delivered in September, 2005 to the Prefect of region, report which recommended to monitor the effects of climate change on this risk, in spite of immediate moderate risks of submersion. A working program was therefore proposed by the regional direction of environment, spatial planning and housing (DREAL) to the Prefect in April, 2006, calling upon all the services of the State in region. A piloting committee which at first only included the services of the State was constituted, then this committee was enlarged to some representatives of local authorities. This piloting committee is a guarantee of a good appropriation of the program between all regional stakeholders. An information meeting for all the elected representatives of the coastal region is also programmed yearly, out of concern of transparency and sensitisation about these phenomena toward all local stakeholders. Finally, regular contacts with foreign colleagues strengthen the coherence of this local program with other European initiatives and develop the sharing of experiments on these topics.

Keywords : climate change, studies, risks, erosion, flood, Nord-Pas-de-Calais, State

Les services de l'État de la région Nord-Pas-de-Calais portent actuellement un programme d'études ambitieux destiné à apprécier les effets du changement climatique sur le littoral. Ce programme a pour origine un rapport remis en septembre 2005 au Préfet de région, rapport qui

préconisait de mettre en place un suivi des effets du changement climatique sur ce risque, malgré des risques immédiats de submersions modérés.

Un programme de travail a donc été proposé par la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) au Préfet en avril 2006, mettant à contribution l'ensemble des services de l'État en région. Un comité de pilotage associant dans un premier temps uniquement les services de l'État a été constitué, puis ce

Référence électronique

Julien Hénique, 2010, «Impact du changement climatique sur les risques littoraux en NPDC », VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement, Hors-série 8, [En ligne], URL : <http://vertigo.revues.org/10265>

comité a été élargi à certains représentants de collectivités. Cet élargissement est un gage de partage de la démarche entre tous les acteurs régionaux.

Une réunion d'information est à destination des élus du littoral également programmée annuellement, dans un souci de transparence du programme et dans le but de sensibiliser l'ensemble des acteurs locaux à ces phénomènes. Enfin, un contact régulier avec les collègues étrangers sur cette problématique permet de s'assurer de la cohérence de la démarche aux frontières et de partager les expériences sur ce sujet.

Le programme actuel est découpé en trois phases :

La phase 1 a consisté en une analyse du phénomène de submersion marine actuel. Cette analyse s'est faite au travers de plusieurs actions : une étude bibliographique, une cartographie des zones inondées constatées, une étude de l'état des ouvrages de défense à la mer, une étude topographique fine du littoral et des zones arrière-littorales par levés laser aérien et des premiers plans de prévention des risques littoraux

La phase 2 a permis d'étudier et de définir les phénomènes principaux affectant le niveau marin sur le littoral Nord-Pas-réalisées conformément aux exigences de la directive européenne sur les inondations, permettront par la suite de définir, en concertation étroite avec les collectivités territoriales concernées, une stratégie de gestion de ces risques et un projet d'aménagement durable du territoire littoral. Cette stratégie pourra être mise en œuvre avec l'appui d'outils tels que les programmes d'action pour la prévention des inondations (PAPI), dispositif récemment rénové et étendu aux risques d'inondation littoral. Il sera cependant nécessaire de dégager d'importants moyens financiers et d'établir une gouvernance et une maîtrise d'ouvrage capable de porter de tels projets. Malgré les initiatives et le soutien actuel de la part de l'Etat, la mobilisation des collectivités territoriales sur cet enjeu sera donc indispensable à terme.

de-Calais, niveau marin qui est la donnée d'entrée essentielle pour caractériser et modéliser l'aléa submersion marine. Ainsi, la remontée séculaire du niveau marin et l'augmentation en fréquence et en intensité des phénomènes de surcôtes, deux tendances visibles au niveau mondial, ont été appréciées et quantifiées pour la région.

Enfin, la phase 3 qui vient de débiter ambitionne d'apprécier, au travers des résultats obtenus lors des deux premières phases, les conséquences du changement climatique à l'horizon 2050 et 2100 sur l'aléa de submersion marine et si possible, sur l'érosion littorale. Lors de cette phase, la DREAL a fait l'acquisition de deux houlographes et a lancé une modélisation visant une cartographie des aléas érosion et submersion marine pour 3 échéances : actuel, 2050, 2100, intégrant les effets du changement climatique définis en phase 2.

Par la suite, au delà de l'appréciation des aléas, les services de l'Etat engageront les études nécessaires à l'évaluation des enjeux et de la vulnérabilité de ce territoire à ces phénomènes pour caractériser les risques. L'évaluation préliminaire des risques et leur cartographie, qui seront